

# Psychologie de l'éducation et de la formation (fiche nationale)

RNCP39021 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                          |
| Sigle                   | MASTER — Master                   |
| Code(s) NSF             | 124, 332, 333                     |
| Formacode(s)            | 14420, 14492, 14441, 14472        |
| Code(s) ROME            | K1104, K1801, K2111, K2112, K2101 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |
| Date d'échéance         | 30/06/2029                        |

## Certificateur(s)

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040****UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303****UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015****UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017****UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011****UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017****UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010****UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE · SIRET : 19691775100014**

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

### ACTIVITÉS VISÉES

- Identification et analyse des difficultés dans les situations d'apprentissage et en contexte scolaire
- Analyse des situations éducatives et institutionnelles
- Accompagnement psychologique et psychopédagogique dans les transitions éducatives, les apprentissages et la réussite des parcours scolaires et professionnels notamment pour les élèves à problématiques spécifiques
- Aide à l'élaboration des projets d'orientation et de formation et conseil en orientation scolaire et professionnelle tout au long de la vie
- Conduite de bilans psychologiques, personnels et professionnels
- Remédiation cognitive et bilan de compétences
- Conduites d'entretiens psychologiques et mise en place d'espaces de dialogue et de médiation

- Soutien aux équipes et supervision d'équipes de formateurs, formation initiale et continue de professionnels de l'enfance et de la petite enfance
- Ingénierie et évaluation des actions des dispositifs d'éducation, de formation et d'insertion
- Recherche et développement dans les champs de la psychologie, l'éducation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

##### Compétences spécifiques

- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité
- Articuler les aspects théoriques et pratiques relatifs à l'accompagnement de la trajectoire scolaire et professionnelle
- Élaborer et mettre en œuvre une recherche d'informations basée sur la littérature scientifique évaluée par les pairs (revues à comité de lecture).
- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement
- Contribuer à la compréhension des difficultés dans le domaine des apprentissages en fonction du développement psychologique singulier de la personne, de l'enfant ou de l'adolescent
- Concevoir et réaliser des bilans psychologiques

- Définir et conduire des entretiens psychologiques individuels et collectifs (cliniques, à visée d'apprentissage, systémique, d'explicitation, familiaux ...) en fonction de différents modèles théoriques de référence permettant d'apporter une réponse adaptée à la problématique soulevée par une personne en formation ou émanant de son environnement.
- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
- Evaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant
- Analyser et déterminer les besoins de la personne pour l'informer sur la démarche et les possibilités d'intervention psychologiques médicales ou sociales (arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers une structure de soins adaptée
- Concevoir, développer et mettre en œuvre des dispositifs individuels et collectifs d'accompagnement scolaire et professionnel et d'aide à l'élaboration de projets d'orientation.
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, décrochage scolaire...)
- Réaliser des interventions psychologiques auprès de groupes.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues).
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques
- Favoriser l'analyse réflexive sur ses pratiques et entre pairs.
- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail
- Analyser les dynamiques institutionnelles et d'équipes au regard de l'éthique et la déontologie du psychologue
- Identifier les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge des enfants, des adolescents et jeunes adultes et contribuer à la mise en œuvre de dispositifs de soins, de soutien et de remédiations existants.
- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Rédiger des écrits communiquant des éléments de compréhension adaptés à la prise de décisions au sein de différentes instances en respectant la déontologie et la réglementation.
- Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie
- Réaliser une revue de la littérature scientifique
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA)
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA).
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche.
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications)
- Participer, conduire et valoriser une recherche scientifique en psychologie de l'éducation et des apprentissages.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

## Blocs de compétences

## **RNCP39021BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## **RNCP39021BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## **RNCP39021BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## **RNCP39021BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC05 — Assurer une veille scientifique pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référencer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité
- Articuler les aspects théoriques et pratiques relatifs à l'accompagnement de la trajectoire scolaire et professionnelle
- Élaborer et mettre en œuvre une recherche d'informations basée sur la littérature scientifique évaluée par les pairs (revues à comité de lecture).

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC06 — Etablir un diagnostic psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement
- Contribuer à la compréhension des difficultés dans le domaine des apprentissages en fonction du développement psychologique singulier de la personne, de l'enfant ou de l'adolescent
- Concevoir et réaliser des bilans psychologiques
- Définir et conduire des entretiens psychologiques individuels et collectifs (cliniques, à visée d'apprentissage, systémique, d'explicitation, familiaux ...) en fonction de différents modèles théoriques de référence permettant d'apporter une réponse adaptée à la problématique soulevée par une personne en formation ou émanant de son environnement.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC07 — Proposer et mettre en place une intervention psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
- Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant
- Analyser et déterminer les besoins de la personne pour l'informer sur la démarche et les possibilités d'intervention psychologiques médicales ou sociales (arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers une structure de soins adaptée)

- Concevoir, développer et mettre en œuvre des dispositifs individuels et collectifs d'accompagnement scolaire et professionnel et d'aide à l'élaboration de projets d'orientation.
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, décrochage scolaire...)
- Réaliser des interventions psychologiques auprès de groupes

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC08 — Evaluer, analyser et interroger sa pratique en respectant le code de déontologie des psychologues**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues).
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques
- Favoriser l'analyse réflexive sur ses pratiques et entre pairs.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC09 — Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail
- Analyser les dynamiques institutionnelles et d'équipes au regard de l'éthique et la déontologie du psychologue
- Identifier les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge des enfants, des adolescents et jeunes adultes et contribuer à la mise en œuvre de dispositifs de soins, de soutien et de remédiations existants.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC10 — Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Rédiger des écrits communiquant des éléments de compréhension adaptés à la prise de décisions au sein de différentes instances en respectant la déontologie et la réglementation.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### **RNCP39021BC11 — Participer à la réalisation d'une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie
- Réaliser une revue de la littérature scientifique
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA)
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA).
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche.
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications)
- Participer, conduire et valoriser une recherche scientifique en psychologie de l'éducation et des apprentissages

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- S : Autres activités de services
- Q : Santé humaine et Action sociale
- P : Enseignement

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue
- Psychologue de l'Éducation Nationale (EDA et EDO sous réserve de réussite du concours national)
- Concepteur(trice) de stratégies et matériels éducatifs
- Consultant / Consultante emploi formation
- Chargé(e) d'études en sciences humaines
- Chargé(e) d'orientation et d'insertion professionnelle

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de psychologue est la seule profession réglementée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'usage du titre de psychologue est protégé par la loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.

L'obtention du titre de Psychologue est conditionnée par une formation complète de Psychologie (Licence ET Master) et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Tous les parcours de Master de la présente mention donnent accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la Licence de psychologie sans équivalence et d'avoir effectué au minimum 500 heures de stage encadré par un psychologue référent ayant au moins trois ans d'activité professionnelle.

Cf.

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre

de psychologue.

- Décret n°2017-120 du 1er février 2017 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement des Psychologues de l'Education Nationale

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 292 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Familles professionnelles (FAP)     | L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)<br>V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)<br>V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)<br>W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 27 155                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Jugés difficiles à recruter         | 49 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Emplois saisonniers                 | 9 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Familles professionnelles (FAP)     | L4X80 — Techniciens des services administratifs<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement<br>V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes<br>V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle<br>W1X80 — Formateurs                                                                                                                     |

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS  
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Leur composition comprend :
- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
  - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
  - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE  
Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                  |
|-------------------------|----------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 7 669 €                          |
| Prise en charge         | Branches concernées              |
| 7 669 €                 | Valeur par défaut · 213 branches |

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 30/06/2029 |
| Date de dernière délivrance possible | 30/06/2032 |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP32143

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39021/>

## Où se former

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Formations référencées | 9                |
| Organismes             | 5                |
| Régions couvertes      | 4                |
| Prix indicatif         | 500 € – 12 285 € |
| Durée                  | 306 – 1319 h     |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 4                 |
| Parcours menés à terme | 4                 |
| Taux d'achèvement      | 100 %             |
| Période                | 09/2024 – 08/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 4                 |
| Montant total engagé     | 10 277 €          |
| Coût moyen par dossier   | 2 569 €           |
| Durée moyenne            | 614 h             |
| Période                  | 07/2024 – 08/2025 |
| France compétences       | 82 %              |
| Reste à charge titulaire | 18 %              |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.